

LES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE ÉPREUVE DES FAITS 2008 : RÉALITÉ ET FICTION

Avant même le déclenchement de l'élection fédérale, le gouvernement Harper a tenté de transformer en succès l'échec de ses politiques en matière de services de garde à l'enfance. Le temps est venu de démêler la réalité de la fiction.

Les dépenses fédérales en matière de services de garde – qu'en est-il au juste?

Réalité : Les dépenses fédérales pour les services de garde réglementés ne représentent que 600 millions de dollars par année.

Les transferts fédéraux aux provinces pour les services de garde ont été de 600 M\$ cette année (une baisse par rapport aux 950 M\$ en 2006). De plus, les allègements d'impôt consentis aux parents sur présentation de reçus de frais de garde ont totalisé 695 M\$.

Fiction : Le gouvernement Harper prétend qu'il dépense 5,8 milliards de dollars annuellement pour les services de garde à l'enfance.

En fait, ce montant est gonflé parce qu'il comprend la soi-disant Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) et la Prestation nationale pour enfants. Ces deux allocations versées aux parents n'ont rien avoir avec des services de garde à l'enfance.

La Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) – qu'en est-il au juste?

Réalité : La « PUGE » n'est pas un service de garde, il s'agit d'une mesure de soutien du revenu pour les parents. C'est pour cette raison que l'Agence du revenu du Canada exige que les parents déclarent ce revenu et paient les impôts correspondants.

Ces 100 dollars par mois distribués aux parents pour chaque enfant de moins de six ans peuvent être dépensés sur ce qu'ils veulent, une fois l'impôt payé. En fait, il est plus probable qu'on s'en serve pour payer des comptes, des loisirs pour la famille ou des REÉÉ plutôt que des services de garde.

Fiction : Le gouvernement Harper prétend que la PUGE offre « plus de choix » aux familles en matière de services de garde à l'enfance.

Autorisé par :

CODE BLEU pour les services de garde



En fait, depuis l'avènement de la PUGE, la croissance des places en garderie a ralenti. Les fermetures de garderies prolifèrent et les pénuries de main-d'œuvre sont criantes. Et, si une famille a la chance de se trouver une place en garderie, cette place lui coûtera de 600 \$ à 1 500 \$ par mois. Rien n'indique que les parents qui ont besoin de services de garde ont plus de choix maintenant qu'avant.

Obligation de rendre compte des dépenses fédérales en matière de services de garde à l'enfance – qu'en est-il au juste?

Réalité : Il n'y a pas de mesures de reddition de comptes publics en ce qui a trait aux dépenses fédérales en matière de services de garde à l'enfance.

Le gouvernement Harper a mis fin aux plans nationaux visant à bâtir un véritable système de services de garde à l'enfance au pays. Il les a remplacés par des allocations aux parents et des transferts aux provinces sans les assortir de mesures de reddition de comptes.

Fiction : Le gouvernement Harper prétend bien protéger et gérer des fonds publics.

En fait, il n'existe pas de mesures de reddition de comptes publics pour s'assurer que les fonds fédéraux sont utilisés pour bâtir un système de services de garde à l'enfance. À vrai dire, ces fonds ne sont assujettis à aucune condition pour les dépenser. Les transferts aux provinces et aux territoires ne sont pas assortis de cibles visant l'accroissement du nombre de places, la diminution des frais de garde ou l'augmentation de la rémunération des éducatrices et des éducateurs à la petite enfance. Nous n'avons pas vu, non plus, d'évaluation de l'efficacité de la PUGE en tant que dépense publique. La population canadienne devrait s'inquiéter de voir que des milliards de dollars sont dépensés chaque année sans aucune obligation d'en rendre compte alors que les services de garde dont nous avons besoin pour soutenir nos enfants, nos familles et notre économie sont toujours en situation de crise.

Choisir entre le financement de programmes de soutien du revenu ou le financement de services de garde à l'enfance – qu'en est-il au juste?

Réalité : Il s'agit d'un choix que les Canadiennes et Canadiens **ne sont pas contraints** de faire. Beaucoup de pays développés soutiennent leurs enfants et leurs familles au moyen de services de garde à l'enfance **et** de programmes de soutien du revenu pour les familles à faible revenu. Mais voilà, le Canada dépense le moins pour ces services et nos taux d'accessibilité sont les plus bas.

Autorisé par :

CODE BLEU pour les services de garde



Fiction : Le gouvernement Harper prétend qu'il a donné des ressources aux parents qui leur permettent de mieux concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales.

En fait, les parents qui travaillent ont besoin de services de garde à l'enfance et toutes les familles ont besoin d'un revenu suffisant. Mais la PUGE ne donne pas de services de garde et elle ne vise pas spécifiquement les familles à faible revenu qui en ont le plus besoin.

Il est essentiel d'avoir des programmes de soutien du revenu efficaces, mais il reste que le Canada a ENCORE besoin de services de garde à l'enfance.

Autorisé par :

CODE BLEU pour les services de garde

